

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 2
Mention(s)	
Diplôme	Licence en droit
Parcours	
Semestre	Semestre 1
Intitulé	Procédure pénale
Volume horaire	35 heures (+ 18 heures de travaux dirigés en option)
Enseignant	Francis Habouzit
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : - Connaître du procès pénal - Comprendre les évolutions contemporaines de la procédure pénale - Appréhender les limites de notre modèle de procès pénal <u>Particularités pédagogiques</u> : Le cours de procédure pénale est l'occasion d'approfondir la compréhension de la méthodologie juridique générale. Les séances de travaux dirigés sont, quant à elles, l'occasion de poursuivre l'apprentissage du cas pratique et de débiter celui du commentaire de décision de justice. <u>Résumé du cours</u> : La procédure pénale est une branche du droit ayant pour objet l'ensemble des normes organisant la réaction sociale à l'infraction et qui permettent, le cas échéant, l'application d'une peine. Plus précisément, il s'agit de l'ensemble des règles de droit qui régissent la constatation des infractions, l'identification, l'appréhension et la poursuite de leurs auteurs, ainsi que leur condamnation et l'exécution

	des peines prononcées par la juridiction de jugement. Dans ce premier cours de procédure pénale, il s'agira d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de l'encadrement normatif de la recherche, de la poursuite et de la condamnation des auteurs d'infractions. L'exécution des peines prononcées n'est donc pas étudiée en 2^e année de licence. Il s'agit finalement d'étudier les modalités de l'exercice du pouvoir de punir de l'État, c'est-à-dire les modalités par lesquelles notre société considère qu'il est juste de punir. L'objet de ce cours est à cet égard, non seulement de connaître du procès pénal et de sa transformation, mais d'être en mesure de les analyser pour les discuter. <u>Indications bibliographiques :</u> - DREYER Emmanuel, MOUYSET Olivier, <i>Procédure pénale</i>, LGDJ, 3^e éd., 2023, « Collection Cours », 592 p. - GUINCHARD Serge, BUISSON Jacques, BOUCHET Marthe, ASCENSI Lionel, <i>Procédure pénale</i>, Paris, LexisNexis, 18^e éd., 2025, 1770 p. - PARIZOT Raphaële, <i>Procédure pénale</i>, Paris, Lefèvre Dalloz, 2024, « Sirey Université », 364 p. - VERNY Édouard, <i>Procédure pénale</i>, Paris, Dalloz, 9^e éd., 2024, « Cours Dalloz. Série droit privé », 466 p.
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	Criminal procedure is a branch of law that encompasses all the rules governing society's response to criminal offenses and, where appropriate, the imposition of a sentence. More specifically, it encompasses the body of legal rules governing the detection of crimes, the identification, apprehension, and prosecution of offenders, as well as their conviction and the enforcement of sentences imposed by the trial court. In this introductory course on criminal procedure, students will acquire the knowledge necessary to understand the functioning and legal framework of the investigation, prosecution, and conviction of offenders. The enforcement of imposed sentences will therefore not be covered this year. Ultimately, the goal is to examine the mechanisms through which the state exercises its power to punish—that is, the ways in which our society considers it just to punish. In this regard, the purpose of this course is not only to learn about criminal procedure and its evolution but also to be able to analyze them in order to discuss them.